

## Huitième Tradition

*« Le Mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés. ».*

On ne trouvera jamais chez les Alcooliques anonymes une catégorie de membres professionnels. Nous sommes parvenus à une certaine compréhension de ces paroles anciennes : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » Nous avons découvert qu'au niveau professionnel, l'argent et la spiritualité ne font pas bon ménage. Les meilleurs services professionnels au monde, tant au plan médical que religieux, n'ont presque jamais réussi à rétablir un alcoolique. Nous ne voulons pas déprécier la valeur de l'intervention professionnelle dans les autres domaines, mais nous nous rendons simplement à l'évidence qu'elle est inefficace dans notre cas. Chaque fois que nous avons voulu donner une tournure professionnelle à notre travail de Douzième Étape, nous avons abouti au même résultat : notre objectif unique a échoué.

Les alcooliques ne voudront simplement rien entendre d'une personne qui serait payée pour pratiquer la Douzième Étape. Dès le début du Mouvement, ou presque, nous avons déjà la conviction que pour établir une communication directe avec l'alcoolique encore mal en point, il fallait partir du seul désir d'aider et d'être aidé. Quand un

membre accepte d'être payé pour avoir un entretien seul à seul avec un nouveau ou devant un groupe, il peut aussi se rendre à lui-même un très mauvais service. L'appât du gain le compromet, lui, et tout ce qu'il dit ou fait pour un alcoolique. La chose a toujours été si évidente que bien peu de membres ont réclamé des honoraires pour du travail de Douzième Étape.

Toutes ces certitudes n'ont pas empêché que la question du travail professionnel compte parmi les sujets les plus controversés dans notre association. Les concierges chargés de nettoyer les planchers, les cuisiniers qui font rôtir les hamburgers, les secrétaires dans les bureaux, les auteurs de publications ont tous été la cible d'attaques passionnées parce que, selon l'expression de leurs accusateurs révoltés, « ils se servent des AA pour gagner de l'argent. » Oubliant qu'il ne s'agissait aucunement de travail de Douzième Étape, les critiques dénonçaient comme travailleurs professionnels nos employés qui s'acquittaient souvent de tâches ingrates que personne d'autre n'aurait pu ou voulu faire. On s'est indignés encore plus violemment lorsque des membres se sont mis à exploiter, à la ville ou à la campagne, des maisons de santé pour les alcooliques, ou quand certains autres ont accepté un emploi au service du personnel de certaines sociétés pour s'occuper du problème alcoolique dans l'entreprise, ou quand d'autres encore ont donné des soins infirmiers dans les unités de soins pour alcooliques, ou enfin, quand d'autres ont entrepris de faire de l'information sur l'alcoolisme. Dans tous ces cas et d'autres encore, on alléguait que le savoir et l'expérience des AA étaient échangés pour de l'argent, et qu'en conséquence, les personnes en cause travaillaient à titre professionnel.

Toutefois, on en vint à distinguer les activités professionnelles des non professionnelles. En nous entendant pour que le travail de Douzième Étape ne soit pas récompensé par de l'argent, nous avons pris une sage décision, mais en déclarant que notre Mouvement ne pouvait engager du personnel de service ou que nos membres ne pouvaient en aucun cas transporter le savoir des AA dans d'autres secteurs, nous écoutions la voix de la peur. Aujourd'hui, à la lumière de l'expérience, cette peur a presque complètement disparu.

Prenons le cas du concierge et du cuisinier du club. Pour fonctionner, le club doit être habitable et accueillant. Nous avons essayé de nous en remettre à des bénévoles mais ils furent vite désenchantés de balayer les planchers ou de préparer le café sept jours sur sept. Ils ne se présentaient tout simplement plus. Par surcroît, dans un club désert, personne ne répond lorsque le téléphone sonne ; c'est donc une invitation ouverte pour l'alcoolique qui fait la noce et qui est en possession d'une clef de secours. Il fallait donc une personne employée à temps plein pour s'occuper du local. Si l'on avait embauché un alcoolique, il ne recevrait que le salaire qu'il aurait fallu payer à un non-alcoolique pour le même travail. La tâche ne consistait pas à faire le travail de Douzième Étape mais à le rendre possible. C'était une question de service purement et simplement.

Le Mouvement lui-même ne pouvait pas fonctionner sans employés permanents. À la Fondation\* et dans les bureaux d'intergroupe, nous ne pouvions

\* En 1954, The Alcoholic Foundation, Inc. A pris le nom de General Service Board of Alcoholics Anonymous, Inc. et le bureau de la Fondation s'appelle maintenant le General Service Office (Bureau des Services généraux).

pas engager des secrétaires non alcooliques ; il nous fallait des gens capables de s'exprimer à la manière des AA. Mais du moment qu'on embauchait de telles gens, les prudents et les peureux criaient au professionnalisme. À un certain moment, ces serviteurs de confiance se sont retrouvés dans une situation intenable. On ne les invitait plus à prendre la parole dans les réunions des AA parce qu'ils « se servaient des AA pour gagner de l'argent. » À l'occasion, certains membres allaient jusqu'à fuir leur compagnie. Même les plus charitables en parlaient comme d'un « mal nécessaire ». Dans les comités, on exploitait à fond cette ligne de pensée pour réduire le salaire de ces employés qui retrouveraient un sens de la vertu, se disait-on, en acceptant de travailler à très bon compte pour les AA. Ces attitudes ont duré plusieurs années. Puis nous avons pris conscience que si une secrétaire surchargée de travail répond au téléphone cinquante fois par jour, écoute les lamentations d'une vingtaine d'épouses, fait le nécessaire pour assurer l'hospitalisation ou le parrainage d'une dizaine de nouveaux, et fait aussi preuve de gentillesse et de diplomatie à l'égard de l'alcoolique furieux et mécontent de son rendement et de son salaire de secrétaire, cette dernière ne doit sûrement pas être considérée comme une membre professionnelle. Elle ne donne pas un style professionnel à la Douzième Étape, elle la rend tout simplement possible. Elle contribue à ce que personne ne frappe en vain à notre porte pour obtenir du secours. Dans les comités et services, les bénévoles apportaient une contribution fort valable, mais on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'ils assument toutes ces autres tâches jour après jour.

À la Fondation, c'est pareil. Ce n'est pas par enchantement que les huit tonnes de livres et de publications qui passent là chaque mois se transforment en colis et sont expédiés vers divers points du globe. Pour répondre à ces montagnes de lettres sur tous les problèmes imaginables chez les AA, depuis le cas de l'Inuit solitaire jusqu'aux difficultés de croissance de milliers de groupes, il faut vraiment des gens bien informés. Il faut entretenir les relations souhaitables avec les gens de l'extérieur et maintenir les moyens de communication des AA. Nous employons donc des membres des AA. Nous leur versons un bon salaire et quand ils le touchent, ils l'ont mérité. Ce sont des employés\* de bureau professionnels, mais sûrement pas des membres des AA professionnels.

Dans le cœur de chaque membre des AA, il restera sans doute toujours la crainte que des gens en viennent à exploiter notre nom pour des fins vraiment lucratives. Il suffit d'y faire allusion pour qu'aussitôt gronde un ouragan ; et par expérience, nous savons que les ouragans balayent avec égale fureur les bons et les méchants. Les ouragans sont toujours déraisonnables.

Personne n'a essayé autant de tempêtes passionnelles de ce genre que ces bons membres qui avaient eu l'audace d'accepter un poste dans un organisme extérieur aux AA œuvrant en milieu alcoolique. Dans une université, on demandait les services d'un membre pour s'occuper d'éducation populaire en alcoologie. Dans une entreprise, on

\* Le travail des membres des AA employés au BSG n'a pas d'équivalent dans les entreprises commerciales. Ces membres nous font profiter d'une vaste expérience des affaires et des professions libérales.

cherchait un directeur du personnel qui soit familier avec le problème. Dans une maison d'État pour alcooliques, on demandait un directeur vraiment compétent avec les ivrognes. Une municipalité se cherchait un travailleur social expérimenté qui soit bien renseigné sur les ravages de l'alcool dans les familles. Une commission formée par l'État pour l'étude de l'alcoolisme voulait engager un chercheur. Ce sont là quelques exemples seulement des emplois qui ont été offerts à certains membres des AA à titre personnel. Ici et là, des membres ont acheté des maisons de réhabilitation ou des maisons de santé pour permettre aux ivrognes les plus mal en point d'obtenir les soins requis. La question qui se posait, et qui se pose encore parfois, était de savoir si, aux termes de la tradition des AA, on doit qualifier de professionnelles les activités de ce genre.

Nous croyons que la réponse est : « Non, les membres qui s'engagent dans de telles carrières à temps plein ne donnent pas un caractère professionnel à la Douzième Étape des AA. » Nous ne sommes pas arrivés instantanément ni sans heurt à cette conclusion. Au début, nous n'arrivions pas à cerner le véritable problème en cause. En ce temps-là, dès qu'un membre acceptait un emploi dans un organisme semblable, il lui venait aussitôt la tentation d'utiliser le nom des Alcooliques anonymes pour favoriser la publicité ou les collectes de fonds de l'organisme. Maisons de réhabilitation, projets d'éducation, corps législatifs, commissions faisaient état de la présence de membres des AA dans leur personnel. Sans trop y penser, les membres concernés ne se gênaient pas pour briser leur anonymat de façon téméraire et ainsi mieux battre le tambour en faveur de leur chère entreprise. C'est ce qui explique que certai-

nes excellentes causes, avec tout ce qui leur était relié, aient subi une critique injuste venant de groupes des AA. Le plus souvent, la charge était donnée au cri de « Professionnalisme ! Cet individu profite des AA pour s'enrichir ! » Pourtant, aucun de ces membres n'avait été employé pour accomplir du travail de Douzième Étape. Dans ces cas-là, le professionnalisme n'était pas du tout en cause, c'était le bris d'anonymat. On mettait en danger l'objectif unique des AA et on abusait du nom des Alcooliques anonymes.

Maintenant que la grande majorité des membres de notre Mouvement observent la consigne de l'anonymat en public, on constate que les craintes se sont presque toutes évanouies. Nous reconnaissons qu'il ne nous est ni permis ni nécessaire de décourager les membres qui désirent s'engager à titre personnel dans des champs plus vastes. Nous agirions effectivement de façon antisociale en le leur interdisant. Nous ne pouvons revendiquer pour les AA un statut d'organisme si hermétique qu'il faille garder ultrasecrets notre savoir et notre expérience. Si, en sa qualité de citoyen, un membre des AA peut améliorer sa compétence de chercheur, d'éducateur, de directeur de personnel, qu'est-ce qui l'interdit ? Chacun peut y gagner et nous n'y avons rien perdu. C'est vrai, certains projets auxquels nos membres se sont associés étaient parfois assez mal conçus, mais ce fait ne change absolument rien au principe en cause.

Voilà la palpitante série d'imbroglios qui ont finalement forgé la tradition des AA sur le refus du professionnalisme. Le travail de Douzième Étape ne doit jamais être rémunéré, mais ceux qui travaillent à notre service méritent leur salaire.